



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU C.C.A.S. D'UXEGNEY du Lundi 20 octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le lundi vingt octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'UXEGNEY, en séance publique, sous la vice-présidence de M. Walter BLOND,

ETAIENT PRESENTS (15) :

Mmes POUSSARDIN – SCHERMANN – GASPARD - VOINCHET – THOMAS – LANGLOIS – THOMAS et MM. BLOND – CLAULIN - DEMANGE – DEPRUGNEY – CLAUDEL - FOCKI – MINIER.

ETAIENT EXCUSES (3) :

Mme MARCHAL (pouvoir à Mme LANGLOIS) – MM SOLTYS - WONNER.

ETAIT ABSENT (0) :

M. Gérard CLAULIN a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 septembre 2014 a été adopté à l'unanimité. Madame POURCHOT demande à ce que soit modifié sur le dernier compte rendu le fait qu'elle était excusée et non absente.

Avant de commencer et cela suite à une demande faite lors de la dernière réunion, Walter BLOND présente le détail des coûts sur les activités du C.C.A.S. pour l'année 2013.

Ensuite il est présenté aux membres du C.C.A.S. différents colis à sélectionner pour le Noël des personnes de plus de 70 ans. 3 fournisseurs sont représentés :

- Maison ROULOT,
- En passant par la Lorraine,
- Clair de Lorraine.

Le colis retenu est celui de « En passant par la Lorraine ».

Une suggestion est faite à savoir qu'un colis différent pourrait être donné pour les personnes en couple.

Au cours de la séance, les décisions suivantes ont été prises :

13/2014 - COLIS DE NOEL 2014 : PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS

Sur proposition de son vice-président,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à 21,26 € TTC maximum la valeur du colis qui sera distribué aux personnes seules âgées de plus de 70 ans,

FIXE à 20,70 € TTC maximum la valeur du colis qui sera distribué aux personnes en couple âgées de plus de 70 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Distribution des colis de Noël : au total il y a à ce jour 145 colis à 21,26 € et 45 colis à 20,79 € (couples). La date de distribution est fixée au samedi 20 décembre 2014 à partir de 8 h 30/9 h 00.

Repas des anciens : Présentation du repas proposé par le C.C.A.S. de Darnieulles et tarif.

Il est demandé de l'aide à la mise en place de la salle des fêtes de Darnieulles à partir de 14 h 00 le samedi 08 novembre. En ce qui concerne le transport des personnes jusqu'à Darnieulles, il sera mis en place après la réception des invitations. Mesdames POURCHOT, MARCHAL, THOMAS, SCHERMANN, ainsi que messieurs DEPRUGNEY et BLOND s'occuperont de la mise en place de la salle et du service du repas le dimanche 09 novembre 2014. Il leur est demandé d'arriver à la salle des fêtes le dimanche entre 11 h 15 et 11 h 30.

Saint-Nicolas : Une aide est à prévoir pour l'Amicale Laïque afin d'acheter les friandises distribuées dans les écoles pour la Saint-Nicolas. Cette dotation pourrait s'élever à 2,50 € par élève.

La séance est levée à 22 heures 30.

A UXEGNEY, le 04 novembre 2014

Lu et approuvé
Le Vice-Président,
Walter BLOND

